



LES FRELONS ASIATIQUES SONT DE RETOUR !

CONTRIBUEZ À COMBATTRE
LA PROPAGATION DES FRELONS
ASIATIQUES



saint-etienne.fr



La Ville de Saint-Étienne s'engage activement dans la lutte contre le frelon asiatique à pattes jaunes, en déployant un plan d'actions basé sur la stratégie nationale.

NOS OBJECTIFS :



- Protéger les habitants



- Préserver la biodiversité



- Sauvegarder les ruchers

ACTIONS MISES EN PLACE :

1 DÉTECTION ET DESTRUCTION DES NIDS

La détection et la destruction des nids de frelons asiatiques s'effectuent du 1^{er} mars au 1^{er} janvier de l'année suivante.

- **Domaine public** : l'intervention est réalisée par la Ville de Saint-Étienne, après un signalement en ligne sur connect.saint-etienne.fr
- **Domaine privé** : le propriétaire prend en charge l'intervention.

AIDE FINANCIÈRE : POUR LES PARTICULIERS

Pour aider les particuliers à lutter contre la prolifération du frelon asiatique, la Ville de Saint-Étienne propose une aide financière.

- 50 % de la facture remboursée pour chaque nid de frelon asiatique détruit sur votre terrain.
- La facture doit être datée entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année en cours, signée et acquittée

Comment bénéficier de l'aide ?

Envoyez votre demande via les démarches en ligne en joignant :

- Votre facture
- Votre RIB
- Une photo du nid.

Sur connect.saint-etienne.fr

Rubrique : Santé environnement > Signaler la présence d'animaux et nuisibles > Frelon asiatique

2 PIÉGEAGE DES FONDATRICES

Le piégeage des frelons asiatiques se pratique à deux périodes de l'année avec des objectifs distincts :

Février Mars Avril Mai

Limiter la formation de nouveaux nids.

Octobre Novembre

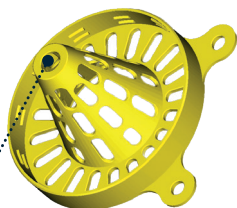
Protéger les ruchers.

PIÈGE SÉLECTIF



La Ville fournit gratuitement un couvercle spécialement conçu pour le piégeage des fondatrices de frelons asiatiques, à visser sur un bocal.

Cône sélectif :
8,4 mm



- Le piège sélectif est à retirer au **6 rue Francis Garnier, 42000 Saint-Étienne**.
- Du lundi au vendredi, de **9h à 12h** et de **14h à 16h30**.
- Un justificatif de domicile est **obligatoire**.
- Dispositif réservé aux **Stéphanois**.

PRÉPARATION DE L'APPÂT

Mélangez :

- **20 g de levure boulangère,**
- **1 litre d'eau,**
- **500 g de sucre.**

Ajoutez des brindilles ou billes d'argile au fond du bocal pour éviter la noyade des insectes bénéfiques.

EMPLACEMENT DU PIÈGE

- **Près des floraisons** récentes (arbres fruitiers)
- Et près des **cours d'eau**

Un bon piège capture **3 à 5 fondatrices en deux mois !**

Plus d'informations sur :

syndicat-apiculture-loire.fr

CONSEILS :

- 1. Vérifiez** le piège au moins **deux fois par semaine** et renouvelez l'appât.
- 2. Déplacez** le piège vers les **nouvelles floraisons**, riches en nectar.
- 3. Laissez les frelons** capturés à l'intérieur du piège.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le frelon asiatique est une des principales causes de la mort des abeilles. Postés près de la ruche ou sur la planche d'envol, les frelons attrapent les butineuses qui reviennent chargées de pollen et se nourrissent de leur thorax, riche en protéines. Sa présence effraie les abeilles, qui sortent moins et produisent moins de miel, ce qui affaiblit toute la colonie.

Ville de Saint-Étienne
Hôtel de ville - BP 503
42007 Saint-Étienne

T 04 77 48 77 48
courriermairie@saint-etienne.fr
saint-etienne.fr

Ce document d'information est imprimé sur un papier certifié PEFC, assurant qu'il est issu de forêts gérées durablement. D'un grammage inférieur, il nécessite, dans son processus de production, une quantité de pâte à papier moindre, tout en garantissant un confort de lecture optimal. En outre, cette évolution permet à la Ville de Saint-Étienne de maîtriser ses budgets d'impression à l'heure où le marché du papier connaît un emballement inédit à ce jour. Conception / réalisation : Direction de la Communication et du Marketing territorial de la Ville de Saint-Étienne. Photo retouchée. Adobe stock. Achievé d'imprimer février 2020.



Saint-Étienne
Ville créative design